

L'Abéille de la Nouvelle-Orléans. NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Bureau: 323 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

Registered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

Les gouverneurs à Washington.

Ce n'est pas une assemblée ordinaire que celle des gouverneurs de quarante-quatre Etats...

Le président Roosevelt, qui est un grand novateur et qui, il faut le reconnaître, ne perd jamais de vue les intérêts de la nation...

Et dès le début de la conférence on a pu constater que ceux qui prenaient part, non seulement les gouverneurs, mais aussi les membres de la Cour Suprême des Etats-Unis...

De cette assemblée dont le président Roosevelt dirige les débats la politique est sévèrement bannie. Il n'y a là ni républicains, ni démocrates, il n'y a que des chefs d'Etat...

Dès la première séance les membres de la conférence ont reconnu la nécessité d'une organisation permanente entre tous les Etats pour arriver à un résultat désiré...

D'autre part, le secrétaire d'Etat Root a déclaré à la conférence que la constitution ne met-

tait aucune limite aux ententes entre les Etats, la seule condition étant qu'elles fussent soumises à l'approbation du Congrès.

La Louisiane est représentée à cette conférence par le gouverneur N. O. Blanchard.

La Légende de M. Target.

En annonçant la mort de M. Paul Target, ancien député à l'Assemblée nationale de 1871 et ancien ministre plénipotentiaire de France à La Haye, un journal parisien a rappelé la légende qui s'est faite sur son rôle le 24 mai 1873...

Bourguignolle, par Lisieux, 19 octobre 1906.

Mon cher ami,

Les journaux repartaient du 24 mai 1873. C'est pour ce motif que je vous envoie un fragment d'une note que j'ai rédigée peu de jours après le 24 mai, où fut renversé M. Thiers...

—On y est inquiet, répondit-je, du conflit que l'on pressent entre la majorité conservatrice et vous, monsieur le Président; l'opinion publique reconnaît vos services; elle souhaite que l'entente se rétablisse entre vous et la majorité; mais cette condition est nécessaire pour qu'elle vous reste fidèle.

Revenant le 23 mai de la session du conseil général du Calvados, j'étais membre, je crus devoir aller le soir faire une visite au président de la république. Il était assis sur l'un des canapés du grand salon de la préfecture de Versailles, ayant à ses

côtés M. Vitet (membre de l'Assemblée nationale et de l'Académie française).

— Vous revenez du Calvados, me dit-il, quelles impressions en rapportez-vous? Peu d'instants après, je rejoignis M. Vitet dans un salon, et il me dit, non sans tristesse: — Que voulez-vous? Le Président est convaincu qu'il ne peut se séparer de la gauche, ne voulant pas devenir le prisonnier de la droite.

— Dans la séance du matin (24 mai), M. Thiers avait, en réplique, signé son pacte avec la gauche entière, y compris Gambetta. Entre les deux séances (celle du matin et celle du soir du 24 mai), je crus devoir prévenir le nouveau ministre de l'intérieur, M. Casimir-Perier (père du futur président de la république), que quinze ou vingt de mes collègues ne se décideraient à émettre un vote favorable au gouvernement que si, dans les discours qu'il devait prononcer, dès le début de la séance, il réparait les imprudences de langage de M. Thiers qui avaient irrité la grande majorité des conservateurs.

— M. Casimir-Perier ne crut pas devoir tenir compte de ma communication. — Je n'avais pas signé l'amendement Ernoul et je n'avais nulle intention de concourir à la chute de M. Thiers, s'il ne l'avait pas provoqué par ses actes et son langage qui lui avait valu les applaudissements de toute la gauche de l'Assemblée, y compris celui qu'il avait qualifié de fou furieux (M. Gambetta).

— «Elu par les conservateurs, je suis resté fidèle à mon mandat». Je sais, mon cher ami, cette occasion, etc.

P. TARGET. Rappelons que l'amendement ou plutôt l'ordre du jour Ernoul réclamait «une politique résolument conservatrice» et mettait hors du débat la forme du gouvernement.

Voilà donc un petit point d'histoire éclairci, mais il y a fallu trente-cinq ans.

UNE TOUR HISTORIQUE.

L'on vient de faire à Rouen une découverte de plus haut intérêt historique, celle des restes de la tour où Jeanne d'Arc fut emprisonnée.

Tout le monde sait aujourd'hui que le donjon du château Bouvreuil, dit tour de Jeanne d'Arc, n'avait point, comme on l'a cru longtemps, servi de prison à Jeanne et qu'elle n'y fut menée qu'un seul jour, lorsqu'on la menaça de la torture. Au témoignage de nombreuses personnes qui y furent déportés lors du procès de réhabilitation, la Pucelle était détenue dans «une tour vers les champs».

Cette tour qui fut appelée dès lors «tour de la Pucelle», bien qu'elle fut ruinée à l'époque des guerres de religion, ne fut rasée qu'en 1809. Quelques années plus tard, la plus grande partie des terrains jadis occupés par le château Bouvreuil, furent acquis par des religieux Ursulines qui y firent construire des bâtiments conventuels.

La dissolution récente des Congrégations, écrit-on au «Journal de Débats», entraîna la mise en vente du monastère Le Syndicat d'acquéreurs qui s'en est rendu adjudicataire, en 1906, a démolé la plus grande partie des bâtiments et a mis le terrain en vente par lots.

C'est dans un de ces lots, situés en bordure de la rue Jeanne-d'Arc et à 10 mètres du trottoir, qu'a cours de terrassements exécutés pour la fondation d'un immeuble, l'on vient de mettre à jour la base de la tour des Champs et les puits qui y était creusé.

Au dire de l'éminent érudit rouennais, M. Georges Dubosc, «cette tour avait, suivant un document de 1641, quinze pas de diamètre, ce qui semblerait équivoir à 12 mètres de diamètre extérieur. Si on donne 3 mètres d'épaisseur aux murailles, on peut estimer que la chambre intérieure avait 6 m. 30 de diamètre, soit une superficie totale de 31 m. 17». L'on savait que la Tour de la Pucelle contenait un puits; c'est la découverte de ce puits qui permet d'identifier exactement l'emplacement de la Tour de la Pucelle qu'on supposait jusqu'ici se trouver sous la rue Jeanne-d'Arc. Ce puits, qui a environ 1 mètre de diamètre et 10 mètres de profondeur, contient de l'eau et est construit en pierres blanches de petit appareil. Autant qu'on en peut juger dans l'état actuel des fouilles, il n'est pas situé au centre même de la Tour; il serait rapproché de la partie occidentale.

WEST END.

Un public de plus en plus nombreux se rend chaque soir à West End, où un concert de l'orchestre Lombardo, des chants par des artistes de talent, et des vues intéressantes du cinématographe distraient les visiteurs.

Un programme entièrement nouveau sera inauguré dimanche soir.

Mlle Jessie Shay est mourante.

New York, 14 mai.—Mlle Jessie Shay, la pianiste bien connue, qui a fait récemment une tournée dans la plupart des Etats de l'Union avec le violoniste Jan Kubelick, est actuellement à l'Hôpital Presbytérien de New York, où elle se meurt des suites d'une opération subie le 5 mai dernier.

Les médecins de l'hôpital ont déclaré, ce matin, qu'ils avaient abandonné tout espoir de sauver la malade.

Mlle Shay avait été grièvement blessée à bord du vapeur qui la ramenait du Mexique. Pendant une tempête elle avait été jetée violemment contre la porte de sa cabine et grièvement blessée. En arrivant à New York elle fut transportée à l'hôpital où l'on reconnut la nécessité d'une opération.

Meurtre et suicide.

Un homme de couleur du nom de Joe Demiller a tiré cinq balles de revolver sur sa femme Mary, hier soir à huit heures et demie et a ensuite absorbé de l'acide carbonique. Ils ont été tous deux transportés à l'hôpital où les étudiants ont déclaré que la mort de l'homme et de la femme n'était qu'une question d'heures.

Le couple était, paraît-il, séparé depuis le mois de janvier, et la femme travaillait chez Mme Flashpole. Elle rentrait à son domicile, rue S. Robertson, 4532, et attendait un car quand elle a été accostée par son mari, qui lui a demandé avec instance de revenir à lui.

La jeune femme a refusé, et Demiller a fait feu cinq fois sur elle, la blessant au corps. Il s'est alors rendu à l'angle des rues Saratoga et Napoléon, et a pris le poison qu'il avait apporté. Demiller est mort à onze heures du soir.

Première Communion.

Nous venons de recevoir de Paris un assortiment d'articles religieux très complet et du meilleur goût, spécialement choisis pour la Première Communion.

Lafarge Department, attentant au Parker, Blake Co. Ltd, Building, 213, rue Tchoupitoulas.

Assemblée Générale de la Louisiane.

Baton-Rouge, 14 mai.

Les deux chambres de l'Assemblée Générale de la Louisiane ont siégé en séance conjointe pour entendre la proclamation de l'élection du gouverneur Sanders et du lieutenant-gouverneur Lambrecht.

Le sénateur Gueydan a annoncé le dépôt probable d'un projet de loi permettant le paiement du poll tax après le temps où il est dû, avec intérêt de 10 0/0 par mois, l'argent devant aller au fonds des écoles publiques.

Le sénat est entré en séance à onze heures ce matin, et après la prière s'est rendu en corps à la chambre pour la séance conjointe. Au retour le dépôt des bills suivants a été annoncé: Par M. Gueydan, étendant la période de paiement du poll tax, règlement des débits de liqueurs, amendant la loi sur les élections primaires.

Par M. Boggs, requérant les compagnies de chemins de fer d'adhérer aux avis relatifs aux bestiaux tués, interdisant les bestiaux dans les trains, interdisant le jeu, fermant les «bucket shops», interdisant la vente de liqueurs en dehors des limites des villes de plus de 100,000 habitants, interdisant l'expédition de liqueurs alcooliques dans les communautés «sèches», amendant l'article de la constitution relatif aux pensions.

Par M. Wimberly, interdisant le jeu.

Le sénat n'est resté en séance que quelques instants et s'est ajourné à lundi.

CHAMBRE.

Quatre-vingt-cinq membres étaient présents lorsque le président Dupré a ouvert la séance.

M. Dupré a présenté un rapport du comité des règlements recommandant l'adoption des règlements de 1904 et de 1908 pour la session actuelle. Il y a aura trois comités judiciaires comprenant onze membres chacun.

Comme beaucoup de membres ne connaissent pas les règlements il a été décidé de ne discuter le rapport que mardi prochain. D'ici là il sera imprimé.

Un avis de dépôt des bills suivants a été donné: Par M. Hunsicker, fixant à huit heures la journée de travail pour les commis et employés des chemins de fer.

Par M. Smith, allouant un crédit de \$25,000 pour empêcher la perte de gaz naturel et réglementant la pose des conduits de gaz.

Par M. Richardson, augmentant le nombre des médecins des sociétés médicales de \$15 à \$50.

Par M. Robert, réglementant la

Ventes inscrites au bureau d'alignement.

- Andrew Crasans & Mme Susane R. Keboul, Bayou Road, \$2,600. People's Homeatex Association, à Peter Passalacqua, portion, St. Thomas, 2nd, 3rd et Bousseau, \$825. Mème à Dennis P. Curran, terrain, Félicité, Annunciation, Lauré et St. Mary, \$1,800. Jno. F. Lindner à la Land Development Co., Ltd, terrain et portion, Dumaine, Bemparts, Bourgoque et St. Philippe, \$400. Municipal Imp't Co. Ltd, à Mlle Kate Nolan, terrain, Arabella, Joseph, Perrier et Collée, \$2,220. Mme Marie N. Donatelli à Quaker Realty Co., terrain, Arts, Painters, Célestine, Génie, \$160. Wm H. Howcott à la même, lot St. Antoine, Vertu, Bagatelle, Magistral, \$1,750. John et Thos Ridgely à Ridgely Bros Ltd, portion, Pleasant, Chestnut, Harmony, Camp, lot Manuel, Johnson, Freret, Japonica, terrain, Magasin, Camp, Soniat, Robert, et terrain, Annunciation, Phillip, Première, Laurel, \$11,500. Independent Realty Co Ltd à Jno W. Cavanah, 15 lots, Claiborne, Derbigny, France et Mazant, \$2250. Vve Jno N. Mazerat à Mme Rose L. Gould, lot, Gentilly, London, Art N. O. Humanity, Pleasure, \$3500. Wilfred Beebe à Bernard G. Caytoy, portion, Derbigny, Claiborne, Canal et Cleveland, \$4000. A. Wazzei à Mme Caluto Jete, lot, Robertson, Ursulines, Bayou, Claiborne, \$2000. Mlle Annie M. Killeet et sis à J. Murray, portion, Annunciation, Laurel, Pleasant, Toledano, \$900.

SEANCE CONJOINTE.

Sur instruction du lieutenant-gouverneur Sanders les secrétaires Simpson et Landry ont procédé à l'appel nominal des membres du sénat et de la chambre. Vingt-neuf sénateurs et quatre-vingt-six représentants étaient présents.

M. Sanders a déclaré que les membres avaient été convoqués en séance conjointe pour vérifier l'élection du gouverneur et du lieutenant-gouverneur. Il a cédé la présidence au speaker Dupré, et sur proposition du sénateur Voegtle un comité de cinq a été nommé pour vérifier les chiffres. Le président a nommé les sénateurs Voegtle et Culpepper et les représentants Locks, Chauvin et Byrne.

Pendant une suspension de séance le comité a examiné les chiffres, puis le sénateur Voegtle a déposé un rapport requérant le président de proclamer l'honorable J. Y. Sanders élu gouverneur et l'honorable P. M. Lambremont élu lieutenant-gouverneur.

La proclamation de l'élection a été couverte d'applaudissements.

Le sénat est ensuite retiré et la chambre s'est ajournée à lundi prochain à onze heures et demie du matin.

Concours de chevaux de trait.

Plus de cent entrées ont été reçues par la Société pour la Prévention de la Cruauté envers les animaux pour le concours de chevaux de trait qui aura lieu dans l'après-midi du dimanche 31 mai sur la Place des Elks.

Les juges qui décerneront les prix aux diverses classes sont MM. Frank McFarland, Edmund Gienny, Sam Healy, Louis D. Lagarde, Norman Rustie, North Harris, Homer H. McGee, Samuel Diamond, Benson Cason, Dr H. G. Patterson, V. S.; Dr M. J. Holmes, V. S.; Dr F. J. Douglas, V. S.; Dr Frank Ford, V. S.; Dr E. A. White, V. S.; Dr E. Estrada, V. S.; M. W. B. Thompson.

Anniversaire.

La United Slavoian Benevolent Association, une société de secours mutuelle très prospère, célèbre le trente-quatrième anniversaire de sa fondation le dimanche 17 mai par une grande fête au champ de course du Parc de Ville.

Les membres de la Société et leurs invités prendront part à un banquet à quatre heures de l'après-midi.

Il y aura foule à cette intéressante fête.

Feuilleton

—DE—

L'ABEILLE DE LA N. O.

No 57 Commencé le 5 février 1908

BELLE AMIE

GRAND ROMAN INEDIT

PAR PAUL BOUGET

QUATRIÈME PARTIE

LES SACRIFIES

I

UN SOIR DE REVEILLON

Suite.

— Ça a duré encore un mois après leur retour... Et pendant

ce mois, Sans-Souci a fait des folies pour elle... Il l'a installée dans un petit hôtel qui est une pure merveille... Et puis il a cherché son plaisir ailleurs. Je crois bien qu'il en est à son troisième ou quatrième bégain depuis.

— Vraiment?... quel singulier garçon! s'exclama Claire sur un ton de gaieté qui ne semblait cependant pas absolument sincère.

— N'est-ce pas?... Incapable de s'attacher autrement que pendant quelques semaines.

— Frivole... léger... insouciant... La vie n'aura été pour le baron qu'un perpétuel sourire! Jacques poussa un soupir. Il en était venu un aussi aux lèvres de la comédienne.

Et un éclair... un éclair empreint de scepticisme avait à cet instant traversé ses prunelles. Mais vite, d'un battant de paupières, elle l'avait éteint; et cette pensée avait traversé son esprit:

— Qui sait si tout cela n'est pas une façade érigée pour cacher quelque secret souffrance? Longtemps encore, Claire et Jacques, à la seule clarté rougeoyante du foyer causèrent ainsi ce soir-là.

Par instants il y avait des silences où vibraient des pensées graves qu'ils ne traduisaient pas. A la dérobée, le jeune homme

regardait Claire.

Ses yeux, alors, s'emplissaient d'une émotion visible. Il semblait à nouveau qu'il avait au bord des lèvres des mots prêts à jaillir.

— Des mots qu'il ne prononçait pas, pourtant. Et, tout à coup, la bonne angoisse qu'il était l'heure de dresser le couvert pour le dîner.

— Allez-y, Victorine, nous sommes prêts, répondit Jacques. — Monsieur me permettra de lui dire que ce n'est guère facile de mettre un couvert dans les ténèbres.

— Allumez... Victorine... allumez. Quelques secondes plus tard, la clarté de la lampe s'épandait dans la petite salle à manger.

Et ce soir-là, l'officier garda pour lui cette sorte d'aveu... de proposition qu'il semblait avoir par instants l'intention de faire à la jeune femme... proposition devant laquelle il reculait tous jours à la dernière seconde... comme si elle lui eût été particulièrement pénible à formuler.

De quoi s'agissait-il donc? Claire devait l'ignorer pendant quelque temps encore.

En effet, d'autres jours s'écoulaient sans que Jacques se fût décidé à parler. Décembre avait fait succéder aux pluies et aux brumes de novembre des après-midi de froid

sec où le soleil brillait dans un ciel très bleu.

Mais, une nuit, de gros nuages s'amoncèlent. Et le lendemain la neige fit son apparition. Elle tomba pendant plusieurs jours, couvrant Paris de son blanc manteau, resserrant les intimités, les tête-à-tête, faisant plus douces les stations et les conversations au coin du feu.

Un soir, Jacques, dont le regard était étrange, Jacques qui semblait févère avait demandé à Claire:

— Eh bien, ma Belle Amie, tu ne sembles pas beaucoup te réjouir, toi, pour la Noël prochain! La jeune femme avait souri:

— Tu oublies, Jacques, que je ne suis plus une enfant! — Les enfants ne sont pas seuls à concevoir des espérances pour ce jour-là.

— Que veux-tu dire? — Que beaucoup de jeunes femmes comme toi espèrent et rejoignent sans leur petit Noël.

— Parures... bijoux... tu sais bien, Jacques... que rien de tout cela ne me fait plaisir! — Et cependant, ma jolie Claire, il faudra — c'est moi qui te le demande — mettre ton soulier sous la cheminée! Il plaisantait. Elle se méprit. — Jacques... ne fais pas de folles... je t'en supplie... Le moindre petit bibelot venant de toi me sera plus précieux que les plus beaux joyaux.

— Vraiment? — Je te le jure... surtout si tu l'accompagnes... ce petit bibelot... d'un long... d'un affectueux baiser.

— Ah... chérie! Il était ému lui aussi profondément. Elle murmura: — Tu sais bien que ton amour m'est plus cher que tout au monde.

— Et que tant que j'aurai la joie d'être auprès de toi, je ne souhaiterai rien.

— Est-ce que tous mes vœux, à présent, ne sont pas réalisés. — Réjouis-toi pourtant... je suis certain que tu seras heureuse de ce que je t'offrirai.

Il gardait aux lèvres son mystérieux sourire. Elle en fut troublée. Et durant les jours qui suivirent, elle pensa aux paroles énigmatiques du jeune officier.

Que voulait-il lui offrir qui lui causerait si grande joie. Elle se le demanda vainement. Elle ne trouvait pas de réponse à cette question troublante qu'elle se posait à elle-même.

Jacques, par la suite, était devenu rêveur; de l'inquiétude, de la tristesse, de la souffrance palpitaient souvent au fond de ses yeux. Claire s'était promise l'interrogé. Mais devant son attitude elle n'osa plus. Lui, ne fit plus d'autres allusions.

Et sous un blanc manteau de neige qui s'était appesanti au cours de la dernière nuit, le soir du réveillon arriva.

Claire attendait comme aux autres années le retour de l'officier.

Comme aux autres années? Pas tout à fait... Elle était plus impatiente, plus févère, oppressée aussi par elle ne savait quelle étrange anxiété.

Les paroles prononcées par Jacques... cette vague et mystérieuse promesse qu'il lui avait faite l'intriguait.

Elle avait beau se dire: — C'est quelque joll bijou que Jacques aura remarqué et dont il veut me faire présent. — Il sait qu'autrefois je les adorais, et il suppose qu'en dépit de mes dénégations il en est toujours ainsi!

Oui, elle avait beau se dire cela... elle songeait encore un instant plus tard: — Non... ce doit être autre chose... mais quoi? Elle avait, dès l'antichambre, interrogé déjà Victorine, qui, d'un air un peu étrange, avait barré tout de suite la porte de sa cuisine.

— Pourquoi Victorine souriez-vous de ce sourire énigmatique? — Mais... pour rien... madame.

— Ah... vous voyez... vous voyez.

— Que madame ne se fasse pas d'idées contre moi... c'est pas du tout en mauvaise part que je ris comme ça.

— Alors soyez franche: c'est à propos de ce soir... Monsieur vous a confié quelque chose? — Eh bien, oui... mais que madame ne le dise pas à monsieur, parce qu'il me traiterait peut-être de bavardes...

La jeune femme avait en brusquement un peu plus d'émotion. Victorine allait lui faire connaître la vérité.

— La mère dès maintenant au courant du fameux secret. Du moins, elle le croyait. — Eh bien... Victorine... j'attends.

— Tout de même, je n'aurais peut-être pas dû dire à madame... J'ai peur que monsieur... — Mais non... mais non... Allez donc... je me tairai... — Oui... mais voilà... il n'y aura plus du tout de surprise... — Je serai aussi contente. — Monsieur pas... — Si... puisque je vous le promets, je ferai l'ignorance. — Allons, vous décidez vous... Victorine!

— Eh bien... madame... c'est un petit dîner enfin... un dîner extra que monsieur a ordonné de préparer pour ce soir. — Comment... c'est cela? — Ça a cherché tous les deux, ce matin, monsieur et moi, ce